

# INSTITUT SUPÉRIEUR DE COMPTABILITÉ ET D'ÉCONOMIE DES ENTREPRISES

Modalités d'inscription :

Les admissions s'effectuent sur dossier de candidature et entretien de motivation

En 1<sup>ère</sup> année (L1) :

- Titulaires du baccalauréat (toutes sections) ou d'un équivalent (DAEU, Capacité en droit...)
- Connaissance de l'anglais obligatoire

En 2<sup>ème</sup> année (L2) :

- Titulaires du BTS Comptabilité et Gestion des Organisations
- Titulaires du DUT GEA
- Titulaires d'UE du DCG
- Titulaires du DPECF, d'UV du DPECF, ou d'UV du DECF
- Connaissance de l'anglais obligatoire

**Statut :**

- Formation Initiale :  
Régime étudiant en matière de bourses et de sécurité sociale
- Formation Professionnelle :  
Contrat de professionnalisation  
Période de professionnalisation  
Formation continue  
Congé Individuel de Formation

**Lieu :**

ISCEE – CCI ARDENNES  
18A avenue Georges CORNEAU  
08000 CHARLEVILLE - MÉZIÈRES

## PROGRAMME

**L2/L3**

Le programme s'articule autour de 7 Unités d'Enseignement :

### **UE 2 – DROIT DES SOCIÉTÉS (ET AUTRE GROUPEMENTS D'AFFAIRES) : 150 Heures – 12 ECTS**

1. L'entreprise en société : 40 heures
2. Les principaux types de sociétés : 60 heures
3. L'association : 10 heures
4. Les autres types de groupements : 15 heures
5. Droit pénal des groupements d'affaires : 25 heures

### **UE 3 – DROIT SOCIAL : 150 Heures – 12 ECTS**

1. Introduction : les sources du droit social : 15 heures
2. Les aspects individuels du droit du travail : 65 heures
3. Aspects collectifs du droit social : 40 heures
4. La protection sociale : 20 heures
5. Contrôle et contentieux social : 10 heures

### **UE 4 – DROIT FISCAL : 150 Heures – 12 ECTS**

1. Introduction générale au droit fiscal : 5 heures
2. L'imposition du résultat de l'entreprise : 60 heures
3. L'imposition du revenu des particuliers : 20 heures
4. La taxe sur la valeur ajoutée : 40 heures
5. L'imposition du capital : 15 heures
6. Les taxes assises sur les salaires : 5 heures
7. Le contrôle fiscal : 5 heures

### **UE 6 – Finance d'Entreprise : 150 Heures – 12 ECTS**

1. La valeur : 15 heures
2. Le diagnostic financier des comptes sociaux : 40 heures
3. La politique d'investissement : 40 heures
4. La politique de financement : 40 heures
5. La trésorerie : 15 heures

### **UE 7 – MANAGEMENT : 210 Heures – 18 ECTS**

1. Introduction au management : 20 heures
2. Théories des organisations : 35 heures
3. Les différentes fonctions au sein des organisations : 40 heures
4. Éléments fondamentaux de stratégie : 40 heures
5. Comportement humain dans l'organisation : 25 heures
6. Communication : 25 heures
7. Décision, direction et animation : 25 heures

### **UE 10 – COMPTABILITÉ APPROFONDIE : 150 Heures – 12 ECTS**

1. La profession comptable : 20 heures
2. Technique comptable approfondie : 80 heures
3. Entités spécifiques : 25 heures
4. Introduction à la consolidation des comptes : 15 heures
5. Introduction à l'audit légal des comptes annuels : 10 heures

### **UE 11 – Contrôle de Gestion : 210 Heures - 18 ECTS**

1. Positionnement du contrôle de gestion et d'identification du métier : 10 heures
2. Contrôle de gestion et modalisation d'une organisation : 45 heures
3. La mise en œuvre du contrôle de gestion dans des contextes stabilisés : 90 heures
4. Les réponses du contrôle de gestion à des contextes non stabilisés : 65 heures

### **UE 12 – Anglais Appliqué aux Affaires : 100 Heures**

1. Thèmes économiques et sociaux
2. L'entreprise



## OBJECTIF DE LA FORMATION

Préparation au Diplôme de Comptabilité et de Gestion.  
Diplôme d'Etat à bac +3 (Licence Education Nationale)  
Certifié RNCP niveau II  
Spécialisé en comptabilité – gestion – finance (filière de l'expertise comptable) et qui permet l'accès à un secteur qui recrute.

## DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Collaborateur en cabinet d'expertise comptable, comptable ou responsable financier de PME contrôleur de gestion, assistant RH ... tous les métiers de la comptabilité générale, analyse de la finance, de la gestion, de la fiscalité ...

## EXERCICE UNIVERSITAIRE 2019-2020

### CALENDRIER DES SESSIONS DE RECRUTEMENT

- > Mercredi 6 mars 2019
- > Mercredi 24 avril 2019
- > Mercredi 19 juin 2019

## JOURNEE PORTES OUVERTES

- > Samedi 2 février 2019

## ORGANISATION DES ÉTUDES

Rentrée 2019 : Jeudi 12 septembre 2019

Fin des cours : Vendredi 22 mai 2020

L1 : Temps plein du lundi au vendredi

L2/3 : Temps partiel du mercredi après-midi au vendredi soir

Vacances : Noël : deux semaines

Pâques : une semaine

## EXAMENS ET OBTENTION DU DIPLÔME

**Diplôme national** créé par décret n°2006-1706 du 22/12/2006 et publié au JO du 29/12/2006. Cycle de 3 ans. Cursus LMD. DCG – Licence : Bac +3 – 14 épreuves (dont 1 facultative) – 180 ECTS Diplôme à UE capitalisables, délivré par l'Education Nationale.

**L'inscription aux épreuves** se fait dès janvier par internet auprès du Rectorat de l'académie de Reims (droits d'inscription 2018 : 22 € par épreuve en timbres fiscaux)

<http://www.ac-reims.fr> – rubrique <<s'inscrire aux examens>>.

Les épreuves sont organisées, à l'issue de chaque exercice universitaire, par le Rectorat de l'Académie, à Chalons en Champagne et/ou à Reims, fin mai – début juin (résultats début septembre).

**Obtention du Diplôme** : moyenne générale sur l'ensemble des UE supérieure ou égale à 10/20 sans note éliminatoire (<6). Le candidat conserve toute note supérieure ou égale à 10/20. Il peut conserver pour compensation ultérieure les notes comprises entre 6/20 et 9,75/20.

## DISPENSE D'ÉPREUVES

**BTS Comptabilité des Organisations (jusque session 2016) :**

Dispense des épreuves n°1, 5, 6, 8, 9 et 13 du DCG

**BTS Comptabilité des Organisations (à compter de 2017) :**

Dispense des épreuves n°1, 5, 8, 9, 12 et 13 du DCG

**DUT Gestion des Entreprises et des Administrations**

Option GCF dispense des épreuves n°1, 5, 6, 8, 9, 12 et 13 du DCG

Option GMO dispense des épreuves n°1, 5, 7 et 13 du DCG

Option GRH dispense des épreuves n°1, 3, 5 et 13 du DCG

## POURSUITE D'ÉTUDES

Le titulaire du DCG peut envisager une poursuite d'études en DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion) ou en tout autre master de comptabilité et/ou gestion ou la préparation de concours de la fonction publique.

Coûts de la formation :

Frais de dossier :

80,00 € à l'admission

Frais de scolarité (FI) :

Inscription totale ou modulaire

- L1 - Cursus complet :  
810 heures : 2 916.00 €
- L2/L3 - Cursus complet :  
560 heures : 2 016.00 €
- L2/L3 – Cursus complet :  
710 heures : 2 556.00 €

### Renseignements :

ISCEE – CCI ARDENNES

18A avenue Georges CORNEAU  
CS 60044  
08104 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES  
CEDEX

☎ 03.24.56.62.61

iscee@ardennes.cci.fr

www.ardennes.cci.fr